

# EN VEUX-TU ?

---

BULLETIN DE L'AMICALE  
DES ANCIENS DU 140° R.I.A.  
AU FRONT

---

140

# EN VOILA !...



## SECTIONS DE L'AMICALE DES ANCIENS DU 140<sup>e</sup> R.I.A.

---

### SECTION DE GRENOBLE (C.C.P. Lyon 2678-81)

**Siège social :** Café de LONDRES, 35, rue Lesdiguière (angle Bd Gambetta).

Adresser la correspondance, soit :

— au **Président** : R. BUSQUET, 26, rue Berthe-de-Boissieux, Grenoble, téléphone 44-52-54 ;

— au **Secrétaire** : J. PERRET, 30, rue du 16-Août, Saint-Martin-le-Vinoux, téléphone 87-51-87.

— au **Trésorier** : F. PETIT MARTENON, 37, rue Bizanet, Grenoble, téléphone 44-32-11.

Réunion le premier mercredi du mois.

### SECTION DE LYON 14-18

**Siège :** chez LUQUAIN, 20, rue Hippolyte-Flandrin, Lyon.

**Président** : LYONNET, 8, rue Bugeaud, Lyon (6<sup>e</sup>). Tél. 24-37-34.

**Secrétaire** : NEVERS, 131, avenue Berthelot, Lyon (7<sup>e</sup>). Tél. 72-51-79.

**Trésorier** : NELATON, 11, rue Seignemartin, Lyon (8<sup>e</sup>). Tél. 74-06-56.  
C.C.P. Lyon 1742-10.

Réunion le premier lundi de chaque mois, à 20 h. 30.

### SECTION DE SAINT-MARCELLIN

**Siège :** Café DUFFIEUX, place d'Armes.

**Président** : HEBERT Marius, à Saint-Antoine (Isère).

**Secrétaire-Trésorier** : PELLAT Camille, B.P. 27 à Saint-Marcellin.  
C.C.P. Lyon 274-63.

### SECTION DE LA BIEVRE

**Président** : Abbé JOUSSARD, La Frette.

**Secrétaires** : GADRIOT René, La Frette ;  
MARMONIER Fernand, La Frette.

### SECTION DE LYON 39-40

**Siège :** Café de la MANILLE, 33, rue Tupin, Lyon. Tél. : 37-35-93.  
C.C.P. Lyon 993-12.

**Président** : FERRAND Camille, 11, rue Tronchet, Lyon (6<sup>e</sup>). T. 24-47-59.

**Secrétaire** : R. LAURENT, 21, rue Chaponnay, Lyon (3<sup>e</sup>). Tél. : 60-54-66.

**Trésorier** : BONNY, 60, rue F.-Buisson, Lyon (3<sup>e</sup>).

Réunion le premier mardi de chaque mois, à 18 h. 30.

### SECTION DE VIENNE

**Correspondant** : COURTIAL Emile, 10, rue Juiverie, Vienne. Tél. : 85-09-91.

### SECTION DE PARIS

**Correspondant** : QUEYRAS, 112 ter, rue Cardinet, Paris (17<sup>e</sup>).



## ***Le mot du Président...***

---

J'ai comme l'impression que notre vieille Amicale s'endort tout doucement, et cela tout aussi bien pour la génération 39-40 que pour celle, hélas ! des 14-18. Mais pour cette dernière, c'est une autre histoire.

L'année 1969 aura été une année pénible et douloureuse pour les grands-pères de 14-18. Beaucoup, et non des moindres, comme notre camarade Mgr GUERRY, nous ont quittés, et tout récemment encore, le Médecin-Colonel VEYRENCQ. Tout a une fin, sauf l'Eternité. Pourquoi, pour y entrer, certains doivent-ils tant souffrir ?

Mais tout en adressant une affectueuse pensée à nos morts de l'année, un encouragement aux malades, une gerbe d'amitiés aux vivants, pensons un peu aux choses présentes, à l'avenir de notre chère Amicale.

Au point où nous en sommes, et si cela doit continuer sans modification urgente, nos bulletins vont bientôt ressembler à un obituaire. le livre des morts tenu autrefois dans les paroisses, aujourd'hui à la Mairie sous le nom plus moderne d'Etat Civil, rubrique « décès ».

Oui, il faut apporter un peu de changement à notre vie routinière, un peu plus de tonus à notre bulletin. Voyons, vous les vieux de la vieille qui vivez maintenant avec vos souvenirs, vous avez bien quelques histoires de jeunesse à nous raconter, du temps où vous n'hésitez pas à encourir les foudres du cabot d'ordinaire, pour lui faucher quelques « litrons » en douce ? Alors, pourquoi ne pas essayer de concrétiser vos souvenirs en les écrivant noir sur blanc, sur le papier, réminiscences joyeuses, souvenirs tristes des grandes attaques, vos souvenirs personnels nous intéresseront tous. N'hésitez pas à les coucher sur le papier. Le « Comité de Rédaction » du bulletin les polira, les assaisonnera s'il le faut d'une pincée de rigolade et de quelques gouttes de ce parfum des vieilles choses qui fait du bien à notre cœur. Et surtout, ne dites pas : « Je ne sais pas écrire », le Comité de Rédaction se substituera à vous pour cela. Ce qu'il vous demande, c'est l'idée pétillante, ou même la grosse rigolade qui nous rappellera que nous avons été jeunes, bons vivants et joyeux lurons même dans la peine et la souffrance.

Alors, au travail, faites bouillonner vos méninges et n'hésitez pas à m'adresser vos élucubrations, on en tirera toujours quelque chose et, pour ma part, je commence aujourd'hui avec deux petites histoires d'Alpins : « Avec ce vieux 157. »

R. BUSQUET.



## à l'amicale de la 27<sup>e</sup> D.I.

Le journal trimestriel de la 27<sup>me</sup> D.I., *La Fusée*, a publié dans son numéro du premier trimestre 1969 un excellent article du Colonel A. GOUDARD, ex-caporal à la 7<sup>me</sup> C<sup>ie</sup> du 140. Sous le titre « Avec le 140<sup>me</sup> R.I. dans la Somme en 1914 », le Colonel évoque l'affaire de la Côte 101. Brillamment enlevée à l'ennemi le 18 décembre par la 1<sup>re</sup> C<sup>ie</sup>, elle fut l'objet d'incessantes contre-attaques ennemies pour être finalement réoccupée le 25 décembre au matin par la 3<sup>me</sup> C<sup>ie</sup>. C'était le sale coin du secteur de Lihons, toujours marmité et le plus battu par les crapouillots et les grenades à fusil allemandes.

Pour ceux qui ont tenu le secteur, hélas de moins en moins nombreux maintenant, l'article est intéressant à lire et évoquera avec intérêt des souvenirs émouvants de leur jeunesse.

De nombreux articles concernant le 140 au front durant la Grande Guerre paraissent dans cette revue amie que nous ne saurions trop recommander à nos camarades. En particulier, y est publiée actuellement la correspondance du Lieutenant VELLOTT (de la cavalerie légère, ne l'oublions pas), chef des éclaireurs montés au 140<sup>me</sup> R.I., avec sa famille.

L'abonnement annuel à *La Fusée* est seulement de 3 francs, c'est bien peu. Inscrivez-vous en adressant cette petite somme par mandat ou virement postal à : « Les Anciens de la 27<sup>me</sup> D.I., 28, boulevard de Strasbourg, Paris (10<sup>e</sup>), C.C.P. Paris 10.467.36, et recommandez-vous de l'Amicale des Anciens du 140.

Vous ferez ainsi une bonne action, car vous contribuerez à aider notre Amicale Divisionnaire et son intéressante revue *La Fusée*.

---

## Souvenez-vous !...

— Du Caporal POIZAT Alphonse, de la 7<sup>me</sup> C<sup>ie</sup>, décédé dans les premiers mois de l'année 1969, ancien conseiller municipal de La Verpillière. Une nombreuse assistance l'a accompagné à sa dernière demeure, parmi laquelle de nombreux 140 entourant les fanions de Grenoble et Lyon. A l'église, à la fin de la cérémonie religieuse, le Président BUSQUET prononça quelques mots d'adieu à cet homme de devoir qui ne comptait que des amis.

— De notre ami DEVILLE, du 1<sup>er</sup> Bataillon, enlevé en ce début d'année à l'affection des siens. Personne n'avait été prévenu et très peu de camarades ont pu assister à ses obsèques, parmi lesquels J. PERRET, de Grenoble, notre toujours fidèle DREVON, de Bourgoin, et notre ami TREMONT dont je ne saurais louer la fidélité de sentiments. Mais au début de juin, les Sections Grenobloise et Lyonnaise, sous la conduite des Présidents BUSQUET et LYONNET, se réunissaient à Saint-Jean-de-Bournay, et en présence de la famille, déposaient une plaque souvenir sur la tombe de notre ami. Les Présidents prenaient tour à tour la parole pour évoquer la mémoire du disparu et exprimer à la famille les sentiments de condoléances de tous les vieux 140.

— De M<sup>me</sup> GARAMBOIS, décédée fin juin dernier, épouse regrettée d'un chef dont tous les 39-40 ont apprécié la bonté et la chaleur humaine. M<sup>me</sup> GARAMBOIS avait toujours témoigné d'un grand intérêt pour les Alpains du 1<sup>er</sup> Bataillon, celui du Commandant pendant la drôle de guerre. Nous compatissons à la grande douleur de notre ami et lui renouvelons de la part de tous ceux qui ont servi avec lui, nos très affectueuses condoléances et l'expression de notre sympathie attristée.



— De notre camarade NEVEU Alexandre, de la Section Lyonnaise, qui nous a quittés à la fin de l'été, emportant avec lui les regrets de tous ses camarades. C'était un bon et fidèle ami.

— Du Médecin-Colonel VEYRENCQ, décédé à Limoges le 14 septembre dernier, après trois mois de maladie. Ancien brancardier de la 2<sup>me</sup> C<sup>ie</sup>, fidèle compagnon de notre ami CHAPPAZ avec qui il fit toute la guerre, notre ami VEYRENCQ avait fait ses études de médecine après la guerre, à l'Ecole de Santé Militaire de Lyon. Malgré son éloignement, il n'avait pas hésité à assister aux réunions de ces dernières années, mais, hélas ! cette année, il n'était point des nôtres. Que M<sup>me</sup> VEYRENCQ veuille bien trouver ici l'expression de notre affectueuse sympathie. Non, nous n'oublierons pas notre camarade « Diabolo », comme l'appelaient ses intimes.

Le 25 juin dernier, une importante délégation des Sections de Grenoble, Lyon et Saint-Marcellin se retrouvait à Vercheny, petite localité de la Drôme où repose pour l'éternité notre bon ami POULET. Comme pour DEVILLE, n'ayant pu assister à ses obsèques, nous avons tenu à déposer sur sa tombe une plaque évoquant le souvenir de ses amis de l'Amicale. Les Présidents BUSQUET et LYONNET prirent la parole pour évoquer la forte personnalité d'un des plus fidèles d'entre nous et exprimer à sa famille nos sentiments d'amitié et de condoléances attristées.

GONTARD Charles nous a quittés au cours de l'année, mais nous n'avons été prévenus que très tard par M<sup>me</sup> GONTARD et de ce fait n'avons pu être présents à ses obsèques.

---

#### IN MEMORIAM

*Et nous, ayant mémoire  
Du renom de sa gloire  
Lui ferons comme à Pan  
Honneur chaque an.*

*Pierre de RONSARD.*

Notre éminent camarade Mgr Emile-Maurice GUERRY est décédé le 11 mars 1969, dans la maison de campagne que les Petites Sœurs des Maternités Catholiques possèdent près de Bourgoin.

Né le 28 septembre 1891 à Grenoble, notre camarade GUERRY fit de solides études de Droit. Avocat, il était très lié avec le Cardinal GERLIER. Comme ce dernier, il eut aussi une vocation tardive.

C'était un des nôtres. Il fut pendant longtemps brancardier de Compagnie au 2<sup>me</sup> Bataillon et beaucoup de nos camarades se souviennent de lui. Sérieusement gazé en 1918, il était décoré de la Légion d'honneur, de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre et de la Royal British Military Cross. Il termina la guerre aux brancardiers divisionnaires.

Mgr GUERRY a écrit de nombreux ouvrages théologiques et sociologiques, notamment sur la doctrine sociale de l'église et sur le communisme. Tout nous laisse à penser que sans son état de santé déficient, il fut devenu un des Pères de l'Eglise et notre Amicale aurait eu le grand honneur de compter un Cardinal parmi ses membres.

L'Amicale tout entière a douloureusement ressenti la perte de cet éminent ami des humbles. Son souvenir restera précieusement gardé dans nos cœurs.

R. B.



Nous ne pouvons mieux faire que de citer quelques passages du compte rendu de ses funérailles, paru dans le *Dauphiné Libéré*. Une délégation importante d'anciens du 140 était présente et par une faveur toute spéciale, a conduit le deuil avec les Princes de l'Eglise.

« La mort de Mgr Guerry, ce grand prélat si simple, si bon, a été ressentie par toute l'Eglise, par tous ceux qui l'ont connu ou approché, par tous les Dauphinois, dont il était, puisqu'originaire de Grenoble. C'est avec une simplicité empreinte de grandeur émouvante que l'église a conduit dans le tombeau celui qui fut archevêque de Cambrai, le fondateur de la congrégation des Petites Sœurs des Maternités Catholiques, le père de l'Action Catholique spécialisée, le doctrinaire qui joua durant vingt-cinq ans, un rôle de premier plan au sein de l'épiscopat de France, qui écrivit une quantité d'ouvrages d'un rare rayonnement, notamment sur les questions sociales.

« A 9 h 30, alors que le glas de Saint-Jean-Baptiste commence à égrener ses syllabes mélancoliques sur la capitale du Bas-Dauphiné, M. Boulanger, sous-préfet de La Tour-du-Pin, qu'accompagne MM. Cattin-Bazin, député de l'Isère, et Ramseyer, maire de Bourgoin-Jallieu, accueille, rue Félix-Faure, à la cure de Bourgoin, son Excellence Mgr Bertoli, nonce apostolique, et LL. EEm. les Cardinaux Garrone, préfet de la Sacrée-Congrégation pour l'Education Catholique, et Renard, archevêque de Lyon, primat des Gaules.

« Après avoir salué le nonce, doyen du corps diplomatique, les personnalités se rendent à l'église où vont avoir lieu les obsèques de Mgr Guerry. Dans le chœur, sous les voûtes gothiques élancées, a pris place Son Eminence le Cardinal Renard, qui précède tous les évêques, chanoines de la cathédrale, prêtres participant à la cérémonie.

« La messe de Requiem va être concélébrée par le Cardinal Garrone et Mgr Bertoli, entourés de NN. SS. Jenny, archevêque de Cambrai, Fougereat, évêque de Grenoble, de Bazelaire, ancien archevêque de Chambéry, Gouet, évêque auxiliaire de Paris représentant Mgr Marty, Lebrun, ancien évêque d'Autun, Bontems, archevêque de Chambéry, etc...

« Devant le cercueil, les décorations du défunt et, à côté, les drapeaux national et régional du 140<sup>ème</sup> R.I. avec une importante délégation : MM. Busquet, président national, Lyonnet, président de la section de Lyon, Gebbs, Drevon, de la section locale, Charrat, président de l'U.M.A.C., vice-président du comité de la Légion d'honneur, forment une haie d'honneur.

« Mgr Caillat, vicaire général du diocèse de Grenoble, dirige la cérémonie et prend le premier la parole. Il rappelle tout d'abord une phrase du Cardinal Gerlier parlant de Mgr Guerry : « C'est un évêque admirable », et Mgr Caillat déclare : « Rendons hommage à ce grand évêque en demandant à Dieu cette chose précieuse (et dans l'actualité si troublée, si lourde, vous comprendrez le sens de mes paroles), demandons à Dieu de savoir enfin vivre dans l'unité, l'affection et l'échange, dans la communion totale avec nos évêques, notre Saint Père le Pape, car c'était là le vœu le plus profond de Mgr Guerry. »

« Alors éclate sous les voûtes, le poignant « Requiem Eternam », chanté en grégorien.

« Après l'Evangile, Mgr Jenny, archevêque de Cambrai, prononce l'oraison funèbre de Mgr Guerry, dont il rappelle les éminents services au sein de l'Eglise.

« Il évoqua l'exemple de ce grand évêque, soulignant le sens de sa mission pour laquelle il avait tout sacrifié.

« La cérémonie s'achève. S. Em. le Cardinal Renard donne l'absoute.

« Précédé de ses décorations portées par l'Abbé Joussard, curé de La Frette, encadré par les drapeaux de ce régiment où il servit avec honneur et bravoure, accompagné de ses pairs, le corps de Mgr Guerry quitte l'église, tandis qu'aux orgues éclatent, bouleversants, les accents de la Marche funèbre de l'Abbé Peau. »



## DE LA PART DE M<sup>me</sup> CROIBIER

Le Président a reçu de M<sup>me</sup> CROIBIER la lettre dont nous vous communiquons le texte ci-dessous :

« J'ai été profondément touchée de cette cérémonie au cimetière Saint-Roch pour la pose d'une plaque à la mémoire de mon mari et de ses quatre années de guerre, toutes passées au 140.

« J'adresse tous mes remerciements à ceux qui ont participé à cette offrande et à ceux qui ont assisté à cette cérémonie très intime et très touchante.

« Croyez, Monsieur..... »

---

La Section de Grenoble a été conviée, le 1<sup>er</sup> novembre, à une visite au cimetière de Seyssinet, sur la tombe de notre cher vieux Président-Fondateur Albert BLANC, toujours vivant dans nos cœurs. Une gerbe a été déposée à cette occasion, concrétisant notre reconnaissance à celui dont le souvenir ne nous a pas quitté.

---

### NOTE DE LA REDACTION

Trop de nos camarades nous quittent sans que nous en soyions avertis et sans que nous puissions de ce fait les accompagner à leur dernière demeure avec les honneurs que nous tenons à leur rendre chaque fois que cela nous est possible. Alors, pour tous ceux qui seront d'un convoi plus ou moins prochain, bien sûr, le moins proche possible, n'hésitez pas à demander à vos épouses ou à vos enfants de nous prévenir afin de nous permettre de remplir notre devoir d'amitié et soyez indulgent si quelquefois la distance ou les intempéries ne nous permettent pas d'agir comme nous le désirerions.

Pour la région lyonnaise, prévenir :

- R, LAURENT (39-40), 21, rue Chaponnay, Lyon (3<sup>e</sup>), tél. 60-54-66.
- NEVERS (14-18), 131, avenue Berthelot, Lyon (7<sup>e</sup>), tél. 72-51-79.

Pour Grenoble et ses environs :

- BUSQUET, 26, rue Berthe-de-Boissieux (14-18 et 39-40), tél. 44-52-54.

Pour les autres sections, prévenez votre président ou le responsable figurant sur la première page du bulletin.

---

## Un appel du Trésorier

L'an dernier, par suite de l'indisposition subite tout autant que regrettable de notre grand argentier CHAPPAZ, j'ai dû, à l'impromptu, prendre en charge l'escarcelle modestement remplie de l'Amicale et les devoirs d'une charge parfaitement bien remplie par mon dévoué prédécesseur.

Les consignes me furent passées tant bien que mal, et nous pouvons, sans médire, ajouter plutôt mal que bien, dans une atmosphère d'inquiétude et de souffrance morale.

J'ai essayé de faire de mon mieux, mais j'ai totalement omis d'adresser en fin d'année, comme CHAPPAZ en avait l'habitude, les mandats de recouvrement des cotisations en retard. Et malheureusement, nombreux sont ceux qui attendent une ultime sollicitation pour régler leur cotisation et le prix de leur bulletin semestriel.



De ce fait, beaucoup de nos camarades n'ont pas réglé de bonne foi leur cotisation 68, alors que bon nombre d'entre eux réglaient en 1969 leur cotisation de l'année présente. Il nous est difficile de rechercher ceux qui nous doivent encore la cotisation 68. Nous allons certainement commettre quelques erreurs lors de la mise en recouvrement de la cotisation 69, qui est, je me permets de vous le rappeler, de 10 francs : 5 francs pour la cotisation à l'Amicale, 5 francs pour le service du bulletin. Aussi, suis-je dans la nécessité de faire appel à votre obligeance si quelque erreur se produit et si, ayant effectivement réglé vos deux années 68 et 69, vous êtes relancés.

Vous ne m'en voudrez pas trop, car vous savez que c'est pour le bien de tous et la bonne marche de notre chère Amicale.

D'avance, je vous remercie.

F. PETIT-MARTENON.

---

## NOTRE RÉUNION ANNUELLE DE L'ANNÉE PROCHAINE 1970

Ce devrait être une année de « grande cuvée », si, comme je l'espère, mon état de santé me le permet. C'est pourquoi je pense que, d'ores et déjà, nous pouvons annoncer que c'est la Section centrale de Grenoble qui se chargera d'organiser le programme de notre grand rassemblement.

J'accueillerais avec plaisir les suggestions que vous pourriez me faire afin que cette journée soit digne des précédentes que nous avons vécues et soit en définitive une grande fête de l'Amitié et du Souvenir. Alors, n'hésitez pas à m'écrire et à me donner des idées.

Pour le moment, je cherche dans un rayon de 20 à 30 km de Grenoble un restaurant disposant d'une salle de cent soixante places et pouvant organiser les repas correspondants. Qui m'aidera à le trouver ?

Mon adresse est à la première page du bulletin, ne soyez pas fatigués du poignet. Ecrivez-moi. Aidez-moi.

R. BUSQUET.

---

RIVOLLET Félix, autrefois à Saint-Quentin-sur-Isère, s'est retiré à Saint-Martin-d'Hères, 54, avenue de la Galochère.

MOYSAN René, de la C.M.2, nous prie de transmettre son amical souvenir à son vieux copain MAUREL. Pour ce dernier, l'adresse de MOYSAN est la suivante : 37, avenue Labruyère, 92-Colombes.

Un joli geste de l'Amicale de la 27<sup>me</sup> D.I. : par l'intermédiaire de notre ami PASQUIER, nous avons reçu un virement de 500 francs (anciens), participation à la plaque-souvenir déposée sur la tombe de notre ami Elie POULET. Le geste nous touche profondément, il sera encore plus émouvant pour la famille de notre ami. Merci, mon cher PASQUIER, de votre attachement au « Souvenir ».

---

## UNE SECTION FÉMININE A L'AMICALE DU 140

Et pourquoi pas ! Nous comptons déjà de nombreuses adhérentes à notre groupement, les épouses de nos camarades disparus : M<sup>mes</sup> CUZIN, GERBET, GIRARD, GUILLAUD, MOREL, JACQUIER, LIOTARD, POULET, ROSSET, et j'en oublie certainement qui continuent à cotiser régulièrement à l'Amicale, nous apportant ainsi un encouragement à maintenir chez nous la tradition fidèle du « Souvenir ». Merci, Mesdames, de votre fidèle amitié. L'an prochain, nous vous demanderons d'élire une présidente de Section.





### **AVEC CE VIEUX 157<sup>e</sup> - HISTOIRES VRAIES**

Ceux de 14-18 se souviennent que le 157<sup>me</sup> Régiment d'Infanterie Alpine était en garnison à Gap en 1914, avec un bataillon dans les forts de Jausiers et de Tournoux. C'était un régiment purement alpin, avec le train de combat muletier ; les hommes portaient le béret, la grande « tarte », et la ceinture de flanelle bleue sur le petit dolman sombre. C'était mon régiment et je suis fier de lui avoir appartenu, car sous les ordres du Colonel DU NOYER DE LESCHERAINES, quelqu'un qui ressemblait beaucoup à notre cher « Père DESTEZET », il s'est couvert de gloire en 14 sur les Vosges, en 15 et 16 à Flirey et à Verdun.

Mais ce que beaucoup d'entre vous ne savent pas, c'est que le régiment avait tenu garnison à Lyon jusqu'en 1912 et comme tel, son recrutement comportait un bon nombre de « gones » lyonnais. Un de ceux-ci, l'adjudant BERTHIER, de la 5<sup>me</sup> C<sup>ie</sup>, était très lié avec le Caporal TERRIER, séminariste. Un jour, en veine de confiance, TERRIER avoua à son ami BERTHIER : « Un jour, je serai évêque. » Et BERTHIER de répondre : « Si tu deviens évêque un jour, alors c'est que moi je serai Pape. » Les années passèrent, la paix était venue. BERTHIER était à Lyon, propriétaire d'un grand restaurant sur la place Bellecour. Un jour, il voit entrer dans son établissement un groupe d'ecclésiastiques parmi lesquels l'un d'entre eux, portant soutane lisérée de violet, semblait chercher quelque chose.

BERTHIER se précipite aussitôt et demande : « Monseigneur désire-t-il quelque chose ? », et il s'entend répondre : « Etes-vous Pape, Berthier ? », et BERTHIER d'étouffer un juron et de rester tout ébahi d'entendre son visiteur lui annoncer : « Eh bien moi, je suis Monseigneur Terrier, évêque de Maurienne et de Tarentaise ! » (1), et de l'inviter à s'asseoir près de lui.

Et ce soir-là, je crois bien que BERTHIER entendait sonner les cloches de la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne après l'évocation de souvenirs qu'un vieux beaujolais de derrière les fagots avait discrètement arrosé.

(1) Il devait être plus tard évêque de Bayonne.

Du même BERTHIER, une autre histoire vraie :

Au moment de la démobilisation en 1918, un jeune caporal de la 5<sup>me</sup> parla de ses projets d'avenir à son sergent : « Qu'est-ce que je vais devenir, maintenant ; mes études interrompues et difficiles à reprendre, aucune orientation bien caractérisée... Pourquoi pas, après tout, ne pas rester dans l'Armée ? » Et BERTHIER de lui répondre : « T'es pas louf ! Rester dans l'Armée, pourquoi ? Pour surveiller les corvées de chiotte ! Pauvre crétin ! » Et là aussi, les années passèrent. BERTHIER avait perdu de vue son jeune caporal. Il n'y pensait ma foi plus.

Un jour, au cours de cette décade mémorable des années 30, le restaurant Berthier est alerté par la Municipalité lyonnaise qui désirait donner un banquet en l'honneur du Ministre des Sports en visite dans la bonne ville chère au Président HERRIOT. Le soir du grand jour arriva : BERTHIER était là, au premier rang, pour accueillir ses invités. Dans le brouhaha de l'installation à table du bruyant cortège, BERTHIER s'entend soudain interpellé : « Berthier ? » Il se retourne : « Mon Colonel... ? » et reste confondu. Devant lui, son ancien petit cabot, celui qui devait, selon l'ancestrale tradition, surveiller la corvée de chiottes, devenu lieutenant-colonel attaché au cabinet du Ministre des Sports...

Y a pas à dire, y avait aussi des gars, au 15-7.

R. BUSQUET.



# **Amicale**

## **"Les anciens du 140<sup>e</sup> R. I."**

|             |
|-------------|
| <b>1914</b> |
| <b>1918</b> |

Au cours de ce printemps dernier et en présence de plusieurs camarades groupés autour du fanion de la Section, une plaque-souvenir a été déposée sur les tombes de nos regrettés camarades FAURE (au cimetière de Poleymieux - Rhône) et DEVILLE (au cimetière de Saint-Jean-de-Bournay - Isère).

A ces deux bien émouvantes cérémonies auxquelles assistaient les familles de nos disparus, le Président LYONNET a, en quelques mots, évoqué la vive émotion éprouvée par tous lors du décès de nos deux amis et tout le vide ressenti au sein de notre Amicale par leur disparition.

A Saint-Jean-de-Bournay, la Section Grenobloise, avec son fanion, était représentée par le Président BUSQUET, PERRET et PETIT-MAR-TENON.

Comme le Président LYONNET, BUSQUET prit la parole pour dire un nouvel « à Dieu » à notre ami et renouveler à la famille DEVILLE l'expression de notre douloureuse sympathie et l'assurance que le souvenir du défunt restera toujours gravé dans le cœur de ses vieux camarades.

DREVON, de Bourgoin, avait tenu, lui aussi, à être présent à cette cérémonie du souvenir.

*Le Secrétaire : C. NEVERS.*

---

### **DECES**

C'est avec une bien vive peine que nous avons appris le décès de notre camarade NEVEU, classe 1915, dont les funérailles ont eu lieu le mercredi 24 septembre et auxquelles ont assisté, sous les plis du fanion de la Section, de nombreux 14-18 et 39-40 dont quelques-uns accompagnés de leurs épouses.

A M<sup>me</sup> NEVEU et à sa famille, nous renouvelons nos plus vives et bien sincères condoléances.

---

### **CARNET ROSE**

Notre ami TREMOND et son épouse nous font part de la naissance de leur petite-fille Estelle.

Toutes nos félicitations aux heureux grands-parents.



## "Agapes" d'Automne

Comme chaque année à la chute des feuilles (celles des arbres comme celles du percepateur !), la Section Lyonnaise organisait ses agapes automnales. C'est, en effet, le dimanche 19 octobre que trente-neuf 14-18 et quatorze 39-40, dont plusieurs accompagnés de leurs épouses, se retrouvaient au Restaurant « La Collinière », à Saint-Chef (Isère) devant un menu copieux et délectable. Comme toujours, régna, à ce banquet, une franche gaieté ; et « La visite de la famille de la Mère Cottivet « aux archiducs » de Beaunant » (lisez aqueducs), racontée avec l'accent Guignol lyonnais par BONNY, les chansons de LYONNET, de GAUDON, de MAUREL et de MICHALLET, et les histoires du Président BUSQUET (dont une, authentique, est relatée dans ce bulletin) contribuèrent à maintenir jusqu'au bout une joyeuse ambiance.

Bien sûr, nous aurions aimé avoir un nombre de convives beaucoup plus grand. Mais au fur et à mesure que passent les années, les santés deviennent plus délicates, les estomacs moins complaisants. C'est la raison pour laquelle nous ne revoyons plus, par exemple, les soixante-dix/soixante-quinze convives des banquets 1966 et 1967.

Pour diverses raisons, nous ont fait part de leur vif regret de ne pouvoir être des nôtres ce jour-là : M<sup>me</sup> JACQUIER, PETIT-MARTENON, GADRIOT, PIGNARD, PELLAT, HEBERT, GEBS, M<sup>me</sup> ROSSET, ainsi que FERRAND, le si sympathique président des 39-40.

Tous puissions-nous nous retrouver au grand rassemblement annuel de mai 1970

C'est la grâce que nous nous souhaitons. Ainsi soit-il !!!

*Le Secrétaire : C. NEVERS.*

P.-S. — A chaque convive a été remis un petit paquet d'artistiques cartes postales offertes par l'ami CHARBONNEYRIAT.

### **LYON 39-40**

REUNION GENERALE le 8 février 1970, au siège, Café de la Manille. — Règlement des cotisations 1970. Pensez-y !

Réunion suivie d'un repas, mais **Inscription préalable Indispensable** à R. LAURENT, 21, rue Chaponnay, tél. 60-54-66.



## *Journée 140 - 1969*

C'est à Brangues, près de Morestel, que se sont déroulées les cérémonies de la Journée 140.

Le soleil qui, habituellement, est toujours avec nous, n'avait pas voulu, cette année, participer à nos festivités.

En effet, c'est sous une pluie battante que nous avons débarqué, vers 10 heures, sur la petite place du village.

Heureusement que le garde champêtre de Brangues est un homme sympathique, comme tous les habitants, d'ailleurs. Ne voulant pas nous voir trempés jusqu'aux os, il eut l'amabilité d'ouvrir les portes de la Mairie où nous avons pu attendre à l'abri le début des cérémonies.

C'est d'abord le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts. La clique de Morestel exécuta la sonnerie aux Morts et FERRAND fit observer une minute de silence à la mémoire de tous les disparus. Une allocution fut prononcée par le Maire de Brangues.

Une Messe fut ensuite célébrée par notre ami JOUSSARD et l'homélie prononcée par le Chanoine GADRIOT qui rappela le sacrifice de nos morts et fit un parallèle avec la vie d'un vrai chrétien dont la devise doit être : Foi - Amour - Union.

Après l'office, un vin d'honneur est offert par la Municipalité de Brangues et tout le monde se rendit ensuite à l'auberge de Roche-Plage où devait être servi le banquet aux cent cinquante convives présents.

Etaient présents : M. le Maire et M. le Curé de Brangues, ainsi que le Premier Adjoint de Morestel. A leurs côtés avaient pris place les Colonels GRENET et MONFRINOT, les Présidents BUSQUET, LYONNET, FERRAND et MARTEL, ainsi que ALLAMY, JOUSSARD et GINET.

Les discours de bienvenue furent prononcés par FERRAND, BUSQUET et LYONNET. Celui-ci, à son habitude, le prononça sous une forme plus humoriste que protocolaire.

Le Colonel GRENET est obligé de partir très tôt. Avant de nous quitter, il est saisi d'une vive émotion lorsque ALLAMY, au nom de tous, tint à lui donner l'accolade.

Comme à l'habitude, c'est une excellente ambiance qui a régné pendant tout le repas, mais qui faillit bien être compromise à l'arrivée de Brangues. Un mouvement de foule se manifesta autour de la voiture de FERRAND que l'on voyait s'agiter de façon inhabituelle. Que s'était-il passé qui ait mis notre Président dans un tel état de nervosité ? Simple-ment ceci : il avait claqué ses portières et les clefs de sa voiture étaient restées à l'intérieur. Quelle rage, mes amis !... Qu'allions-nous devenir ?... Heureusement, parmi nous, un homme possédait des dons de roulotteur que nous ignorions. En un tour de... lime à ongle, le Colonel MARTEL eut rétabli la situation. Ouf ! Tout était arrangé... Mais nous avons eu chaud.

Le Secrétaire : MANEVY.



## NOUVELLES DES FAMILLES 140

La rédaction du bulletin présente ses excuses aux familles intéressées par deux événements qui nous sont parvenus tardivement et qui n'ont pu paraître dans le dernier bulletin.

— D'une part le mariage du Commandant THIRION Daniel avec M<sup>me</sup> REVOL Geneviève, célébré le 21 novembre 1968.

— D'autre part la naissance de Laurent, petit-fils de notre ami ARNAUD Aimé, survenue le 30 décembre 1968.

En renouvelant ses excuses, l'Amicale présente ses meilleurs vœux aux familles.

---

### CARNET BLANC

— Le 12 avril 1969 était célébré en l'église Saint-Paul à Lyon le mariage de Marie-Claudé, fille de notre ami LANSARD, avec M. Guy BON-VALLET.

— Le 2 août 1969 était célébré à Eydoche (Isère), le mariage de Marie-Claire, fille de notre ami DANTHON, d'Eydoche, avec M. Yvon GONIN, de la Côte-Saint-André.

— Le 18 octobre 1969 était célébré le mariage d'Hélène, fille de notre ami MARMONNIER, de La Frette, avec M. Marcel CLERC.

Aux jeunes époux, l'Amicale est heureuse de présenter ses meilleurs vœux de bonheur.

---

### CARNET ROSE

C'est avec plaisir que nous avons appris les naissances suivantes :

— Le 27 avril 1969, celle de Nathalie, petite-fille de André VENTAJOL, de Donzère, né lui-même un dimanche, également à la même date... mais cinquante-six ans plus tôt.

— Le 11 juin 1969, celle de Jean-Philippe, fils de Georges DEAL, lui-même fils de notre sympathique vice-président.

— Le 23 juin 1969, celle de Christine, petite-fille de notre « grand » BERMOND. Patron et compagnon s'étaient passé la consigne...

Avec nos félicitations aux parents, nous souhaitons une vie heureuse aux bébés.

---

### CARNET DE DEUIL

— C'est le 26 mars 1969 que j'ouvrais moi-même la série noire puisque j'avais la douleur de perdre mon beau-père.

— Le 12 septembre 1969, notre trésorier adjoint, Henri MALFROY, était frappé par le décès de sa belle-mère, alors qu'à la dernière permanence du mardi 7 octobre, LACROIX nous apprenait le décès du beau-père de COURTHIAL, de Vienne, survenu début septembre.

— Enfin, le 11 septembre 1969, une importante délégation accompagnée du fanion conduisait à sa dernière demeure notre ami Francis POUCHOY. Celui-ci avait été un des fondateurs de l'Amicale à qui il était resté très dévoué. Malheureusement, terrassé par la maladie depuis plusieurs années, il avait dû cesser toute activité.

Aux familles éplorées, l'Amicale présente ses sincères condoléances.



## DIVERS

En réglant sa cotisation, le 14 mars 1969, notre ami ANDRIEUX-BOISSAC nous avise qu'il a été victime d'une attaque, mais qu'il va bien mieux et il envoie ses amitiés à tous.

Le 27 mars 1969, notre ami Pierre BONNY, grand argentier de l'Amicale, à qui il avait lui aussi apporté sa contribution lors de sa constitution, était décoré de la Médaille de vermeil du Travail.

Le Bureau et tous les copains sont heureux, à cette occasion, de lui présenter leurs plus vives félicitations.

---

## DERNIERE MINUTE

Je viens de recevoir des nouvelles de notre ami MAURIN, de Bollène. Après un séjour de plus de deux mois à l'Hôpital Sainte-Marthe, en Avignon, le voilà chez lui.

En votre nom à tous, je lui souhaite un rapide et complet rétablissement.

R. LAURENT.

---

## NOUVEAUX MEMBRES

- ARMANET Maximin, Sainte-Anne-sur-Cervande (38).  
BOUCHARD Henri, Saint-Siméon-de-Bressieux (38).  
BUYS Aimé, Viriville (38).  
CHANARON Eugène, Eydoche (38).  
COMBALOT Joseph, Marcilloles (38).  
DANTHON Joseph, Eydoche (38).  
FALLOZ Paul, Le Grand-Lemps (38).  
FRANCE Paul, Saint-Siméon-de-Bressieux (38).  
GADRIOT René, La Frette (38).  
GOURDIN R., Brezins (38).  
JACQUIER Louis, Sillans (38).  
MICHALLET, Le Sappey (38).  
MEARY Clovis, La Forteresse par Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (38).  
NEMOZ Paul, Izeaux (38).  
PIGNARD Joseph, Artas (38).  
ROSSAT Lucien, La Murette (38).  
VERDET Adrien, Sillans (38).  
VITTOZ Lucien, Colombes (38).  
ASTIER Marcel, 3, rue du Moulin, Saint-Chamas (13).  
JEAY André, La Bégude-de-Mazenc (26).



# CARTE DU COMBATTANT

---

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE

---

## PROROGATION DU DELAI DE VALIDITE DE CERTAINES CARTES DU COMBATTANT

*Arrêté paru au « Journal Officiel » du 30 juillet 1969 (p. 7666).*

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, notamment ses articles L. 253, A. 142 et A. 143 ;

Vu l'avis de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — L'article A. 143 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre est modifié ainsi qu'il suit :

« Art. A. 143. — A titre exceptionnel demeurent valables jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1975 les cartes du Combattant du modèle déterminé par l'article A. 142 et ayant plus de cinq ans de date. »

ART. 2. — Le Directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal Officiel* de la République Française.

Fait à Paris, le 16 juillet 1969.

Henri DUVILLARD.

---

ART. L. 253. — Il est créé une carte du Combattant qui est attribuée dans les conditions fixées aux articles R. 223 à R. 235.

ART. A. 142. — Le modèle de la carte est conforme au type annexé au présent chapitre pour les cartes attribuées à partir du 1<sup>er</sup> août 1933.

ART. A. 143. — A titre exceptionnel, demeurent valables jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1955 les cartes du Combattant du modèle déterminé par l'article A. 142 et ayant plus de cinq ans de date.

---

Une autre prorogation avait porté la validation jusqu'à 1965 (*Journal Officiel* du 16 octobre 1959).

Maintenant, toute carte établie postérieurement au 1<sup>er</sup> août 1933 est valable jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1975.

---

*Information communiquée par H.M.C., si cela peut rassurer quelques camarades sur la validité de leur carte d'Ancien Combattant.*



# RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

(suite du précédent bulletin)

---

Des renseignements ont été demandés à une société mutualiste pour la constitution d'une rente.

Il s'est agi, en l'occurrence, par les Anciens Combattants de Lyon, 11, rue Puits-Gaillot, de la FRANCE MUTUALISTE, faisant partie de l'Union des Sociétés Mutualistes d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Les avantages offerts sont :

- une majoration accordée par l'Etat dans la limite d'un plafond fixé actuellement à 1.100 francs ;
- des revalorisations suivant des taux fixés par la loi ;
- des bonifications ;
- des exonérations fiscales, résultant :
  - a) de ce que les versements annuels sont déductibles des revenus imposables tant que la rente acquise ne dépasse pas 1.100 francs,
  - b) de ce que la retraite mutualiste est exonérée de l'impôt sur le revenu jusqu'au chiffre actuel de 1.100 francs ;
- de la possibilité d'option à capital réservé, permettant soit le remboursement du capital au décès du sociétaire, soit la reversion de la rente au profit du conjoint survivant.

Cette retraite peut atteindre 2.000 francs par an, mais la fraction comprise entre 1.100 francs et 2.000 francs ne bénéficie pas de la majoration de l'Etat.

La durée des versements est de dix ans minimum, avant 50 ans, et de quatre ans au moins avant 65 ans.

Les précisions suivantes ont été fournies pour un adhérent éventuel de près de 61 ans :

1° Pour une rente de 1.100 francs à 65 ans, le versement à effectuer pendant quatre ans est annuellement de 3.712,83 fr., plus affranchissement, droit de timbre et d'enregistrement, le premier versement devant être effectué avant la date de la soixante et unième année.

2° Pour une rente de 2.000 francs à 65 ans, le versement annuel pendant quatre ans est de 7.552,99 fr., plus affranchissement, plus 85,81 fr. d'impôt pour 1969, cet impôt étant, pour les autres années, de 344,40 fr.

Ces calculs sont établis sur la base d'un taux de 4,80 % actuellement en vigueur, et compte tenu de la majoration d'état de 12,50 %, jusqu'à concurrence de 1.100 francs, maximum majorable.





# Section de la BIEVRE

---

## *Un certain Dimanche d'Été à Brézins*

Le 24 août dernier, une joyeuse animation régnait dans la paisible commune de la Bièvre, à Brézins.

C'est ainsi que vers la fin d'un bel après-midi, des groupes compacts d'hommes accompagnés parfois de leurs épouses, s'aggloméraient dans les rues de la petite cité.

C'était un brouhaha confus d'où s'élevaient interjections et éclats de voix, accompagnés de grandes tapes amicales sur les épaules, et, dans une ambiance joyeuse, une bande d'amis se disaient des « au-revoir » qui n'en finissaient plus !

« Et moi je te dis que je n'ai jamais fait un si bon déjeuner. » — « Tu as vu cette entrée de brochet mayonnaise ? » — « Et ce gratin dauphinois si onctueux avec sa belle crème fraîche ? » — « Et tu oublies ce poulet aux écrevisses, si largement distribué ! » — « N'oublie pas le dessert copieux fait de glaces, de gateaux, etc... » — « Et ce pinard qui coulait à flots ! » — « Que veux-tu, disait une voix, on n'est jamais si bien servi que par les siens ! »

En effet, le grand patron popotier était l'ami GATEL, l'hôtelier de Brézins, un cuistot qui avait si bien fait les choses ! Car lui-même, ancien du 140<sup>me</sup> Régiment d'Infanterie Alpine de Grenoble, s'était dévoué à bien régaler les copains.

Un beau rassemblement que celui des anciens 14-18 et 40-45 de ce vaillant régiment, section de la Bièvre, venait de se terminer dans une belle euphorie.

D'ailleurs, notre dynamique Président, qui voit grand, espère bien que l'affluence d'aujourd'hui, qui rassemblait trente-huit anciens, laissait prévoir une cinquantaine de participants pour la prochaine réunion de 1970, grâce au concours de tous.

*Le Secrétaire : René GADRIOL.*

---

### DISTINCTION

Nous sommes heureux de présenter nos félicitations à ROBIN Charles, de la Côte-Saint-André, pour récompense à bon serviteur. Prix et médaille lui ont été offerts, le 24 août, par M. BOYER, député-maire de Gillonnay.

---

### DERNIERE MINUTE

Au moment de signer le « Bon à tirer », nous apprenons l'aggravation subite qui vient de se produire dans l'état de notre Chef, le Colonel GRENET.

C'est de tout cœur que nous adressons notre vive sympathie à M<sup>me</sup> GRENET et que nous formons nos meilleurs vœux pour le prompt rétablissement de notre Colonel.

